



certificat de capacité de mariage

Par **sihame71**, le **03/10/2008** à **02:38**

bonsoir

j ai l honneur d ecrire sur le sujet sur ccm .je suis marocaine et mon futur mari francais.en commence par le rendez-vous, au consulat avec dossier. le dossier de ccm est complet. maintenant le certificat de publication et non -opposition de la mairie de son domicile est deja envoy  en audebut de mois de septembre , apres le meme papier avec un fax. mais tout ca sans reponse le ccm dois a 45 jours a 2 mois . maintenant je comprends pas ????? le dossier complet , la publicatione des bans a bien etait faite. svp aidez- moi ??? mon futur mari et moi tres inquiete pour ce papier de ccm . svp un reponse . merci d avance de votre comprehension

Par **jeetendra**, le **03/10/2008**   **10:16**

bonjour, patience, temps que vous n'avez pas une r ponse n gative du Consulat de France au Maroc relativement   votre demande de certificat de capacit    mariage c'est que votre dossier complet est   l'instruction, cordialement